



LETTRE OUVERTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le 10 juin 2024

Monsieur le directeur régional,

Nous avons comme tous les citoyens pris acte du vote des Français aux élections européennes. Le président a immédiatement annoncé sa volonté de dissoudre l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections. La composition de la future Assemblée nationale et du futur gouvernement laissent planer de grandes inquiétudes sur l'avenir et les orientations des services publics.

Le gouvernement actuel s'était fixé comme objectif de faire d'importantes économies sur les services publics avec moins 20 milliards annoncés. A cela s'ajoute le fait que le ministre de la transformation et de la fonction publique, Stanislas Guérini, annonçait pour l'automne 2024 un projet de loi dit « pour l'efficacité de la fonction publique ».

On y voit réapparaître le vade-mecum devenu classique qui accompagne toutes les réformes de l'administration sous couvert de « performance », de « rationalisation » et « d'adaptabilité ». Les agents ne savent que trop ce qui se cache derrière ces termes, car jamais la question des missions n'est réellement évoquée, non plus que des moyens, des modalités et des conditions d'exercice des missions.

Or, depuis de nombreuses années, la dégradation des conditions de travail est visible avec des services de plus en plus exsangues du fait de la réduction des effectifs, une intensification de l'exercice des missions en corrélation avec l'apparition d'enjeux environnementaux et sociétaux nouveaux, une complexification de la gestion des problématiques, des effectifs en diminution. Les agents de la fonction publique en souffrance sont de plus en plus nombreux et la situation dans les services est extrêmement tendue, avec le sentiment que la qualité du travail n'est trop souvent plus au rendez-vous. C'est aussi la continuité de l'exercice de certaines missions qui est posée, sans que quiconque n'ait apporté la preuve que telle ou telle tâche n'était pas utile à la mise en œuvre des politiques portées par les services, non plus que les choix d'abandon ne soient réellement assumés par les décideurs.

Pour palier à cela, c'est encore sur les agents qu'il faut compter dans toutes les situations de crise, sans pour autant qu'ils ne se voient gratifiés au niveau auquel leur engagement et leur disponibilité le mériteraient.

A cela s'ajoute maintenant un gel inédit décidé par la direction de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes sur les arrivées liées à l'exercice de mobilité en cours, en plus du gel d'autres crédits, et la suppression de diverses aides. En effet, pour faire suite à une alerte de la DRH sur la consommation de masse salariale, vous avez décidé de geler (quasi) toutes les mobilités entrantes, alors que le sureffectif n'est que de 20 ETPT, incluant le gel de 1 % de la masse salariale au niveau de la ZGE.

Suite à l'information en CODIR, la nouvelle se diffuse de manière sporadique et avec beaucoup d'interrogations dans les services. Son effet est brutal, tant sur les équipes que sur les cadres à qui vous demandez cyniquement de réfléchir en séminaire jeudi dernier à « comment entretenir le sens de notre action comme valeur et socle de motivation » ? Là où les agents portent à bout de bras des intérimis qui s'éternisent, c'est le découragement et l'épuisement. Les agents pour qui les avis étaient favorables de part et d'autre, s'apprêtaient à muter... et puis, tout s'arrête brusquement. Le gel ! C'est l'incompréhension et la colère, le désarroi, dans une administration rongée à l'os où les intérimis sont devenus monnaie courante, avec la publication au compte goutte des postes, les laissant vacants trop longtemps, et contribuant à faire disparaître « discrètement » des missions, faute de moyens suffisants.

Monsieur le Directeur, nous dénonçons ces mesures de gel qui remettent en cause la mise en œuvre de politiques portées par le ministère de l'écologie et qui font peser des risques sur la santé des agents de la DREAL, et par effet induit sur nos concitoyens. Nous vous demandons d'être transparents sur cette décision et de communiquer à tous les agents sur cette mesure de gel inédite et déplorable. Nous vous demandons de saisir le ministre des problèmes que cela pose dans la mise en œuvre et la continuité des politiques ainsi que la nouvelle dégradation de leurs conditions de travail. Cette décision met également en péril les carrières des agents, qu'ils soient apprentis, travailleurs en situation de handicap, lauréats de concours, victimes de réorganisations, ou agents souhaitant simplement diversifier leur parcours professionnel et se lancer un nouveau défi.

A l'heure où les enjeux environnementaux sont aussi importants, où les conséquences du changement climatique sont aussi visibles, cette mesure reste incompréhensible et néfaste.

Les représentants du personnel de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes